



Commune :
Champtoceaux

Moulin

XIII^e-XIV^e siècles

Reflets
Patrimoine de Maine-et-Loire



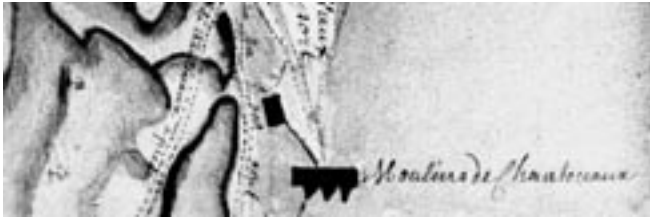
LE MOULIN SEIGNEURIAL DE CHAMPTOCEAUX

Péage ou moulin

Tout au long du XX^e siècle, l'édifice à deux arches construit exactement au-dessous de la vieille forteresse médiévale de Champtoceaux, sur la rive gauche de la Loire, s'avancant dans le fleuve au lieu-dit *Le Cul du moulin*, fut considéré comme un péage fortifié¹. C'est à ce titre d'ailleurs qu'il fut protégé par le service des Monuments historiques en 1975. Il est vrai qu'un péage seigneurial existait en ce lieu au moins depuis le XI^e siècle ; pourtant la toponymie, les archives et l'iconographie ancienne indiquent qu'il s'agit d'un moulin. L'analyse du bâtiment et de son environnement, la comparaison avec d'autres sites de meunerie hydraulique mieux documentés confirment cette seconde identification.



Une construction très soignée



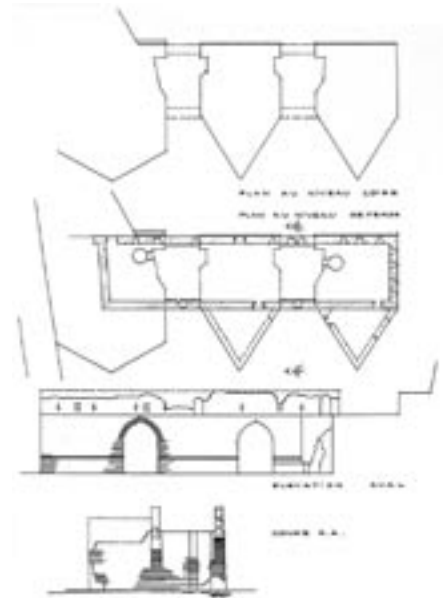
Plan de 1739 figurant et mentionnant les « Moulins de Champtoceaux ». (Compiègne, Musée de Chantilly, bibliothèque).

L'édifice est constitué d'un massif de maçonnerie perpendiculaire à la rive, de 46 mètres de longueur, y compris la culée sud qui s'appuie à la roche et possède un avant-bec vers l'amont. Il comprend deux piles trapézoïdales, avec avant-bec également à l'amont, de 18 mètres de longueur et de 10 mètres environ de large qui déterminent deux passages d'eau larges de 4,60 à l'entrée et de 6,20 dans leur plus grande largeur intérieure. Ces passages d'eau s'ouvrent sur chaque face par de grands arcs brisés et ne sont pas couverts ; ils devaient être obturés par des planchers sur solives. Au-dessus de ce soubassement, haut d'environ 7,50 mètres, se trouve un étage rectangulaire ; ses murs sont écrêtés ou démolis par endroits, mais leur hauteur primitive pourrait avoir atteint environ 3 mètres. Ils sont percés de plusieurs baies ; fenêtres rectangulaires, portes à arcs brisés, et ouvertures verticales étroites à large embrasure intérieure, probablement des meurtrières. Dans la culée et dans la pile du large, des cages circulaires ayant probablement contenu des escaliers à vis, descendent depuis le niveau de l'étage pour s'ouvrir à peu près au tiers de la hauteur des parois des passages d'eau. La maçonnerie est composée de moellons et de granit en pierre de taille aux arêtières. Le tout est d'une excellente facture, donnant l'impression d'une grande robustesse.

Face amont (est)



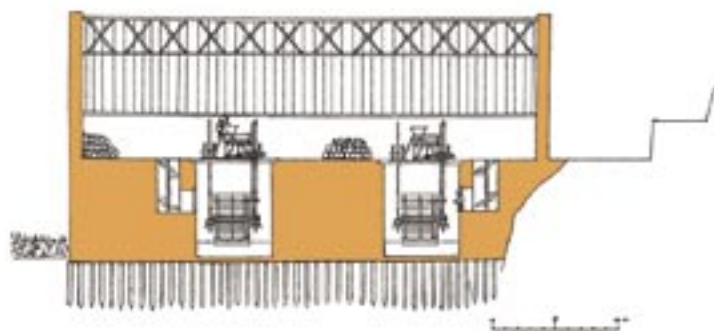
Ceci n'est pas la seule structure intéressante à noter dans le site, puisqu'à quelques centaines de mètres en aval, on trouve un barrage fait de pieux et de pierre partant en biais vers le sud-ouest depuis la rive droite de la Loire, exactement en direction de l'angle nord-est de l'édifice décrit ci-dessus, mais éventré dans sa partie gauche, pour laisser le passage libre à la navigation.



Plans au niveau des piles et du bâtiment supérieur, coupe transversale et élévation ouest, dessin, par Pierre Prunet, architecte en chef des Monuments historiques, 1988.

<< Le Grant moulin de Chasteauceaux >>

La seigneurie de Champtoceaux relevait de la Bretagne, mais en 1444 elle fut saisie par René d'Anjou qui la retint jusqu'en 1474. Pendant ce temps, la place fut administrée par un châtelain nommé par le duc. La chambre des comptes d'Anjou fait état, le 10 septembre 1469², d'un marché pour « receper bien et prouffitablement le pillier du Grant moulin dudit lieu de Chasteauceaux du costé devers l'escluse, et hausser ledit pillier de quatre pieds, le tout à chaux et à sable ». Comment douter qu'il ne s'agisse pas de notre édifice quand on parle « du Grand moulin de Chasteauceaux », édifice si important qu'il est confié à un meunier-fermier qui sera dédommagé de ses frais directement par le receveur de la seigneurie. Ce texte est précieux à un autre titre, puisqu'il mentionne « l'escluse », c'est-à-dire le duit conduisant l'eau au moulin que l'on peut identifier comme étant le barrage de pieux signalé ci-dessus. Les archives à notre disposition sont rares pour les siècles suivants et c'est seulement en 1788 que nous trouvons une autre mention explicite de l'édifice, lorsque le seigneur de Champtoceaux accorde au sieur Michelin l'autorisation de prendre des pierres dans « l'ancienne masse de moulins à eau attenant au coteau de Champtoceaux », pour construire sa maison³.



Reconstitution du moulin, en coupe. Par C. Cussonneau d'après P. Prunet (Coupe 1988) et D. Jones (Mécanismes du moulin d'Andé).

Par ailleurs, le monument de Champtoceaux est représenté sur au moins trois documents iconographiques anciens lui donnant une identification. Le premier est la copie d'un plan terrier de Champtoceaux, aujourd'hui perdu, sur lequel l'édifice est indiqué avec ces mots : « le vieux moulin du château (ruine)⁴ ». Un autre plan du bord de la Loire, levé en 1739, à propos de rentes foncières dues au Prince de Condé, le figure avec cette légende : « Moulins de Chantoceaux⁵ ». Enfin un troisième plan, non daté, mais assurément du XVIII^e siècle, qui donne une élévation du monument mentionne les « Anciens moulins⁶ ». Notons encore, si besoin était, une carte postale du début du XX^e siècle, portant la légende « ruine de l'ancien moulin féodal ». Le doute ne pouvant subsister quant à sa qualité de moulin, il reste à proposer une datation et une hypothèse de restitution pour cet édifice.



Partie subsistante du duit amenant autrefois l'eau au moulin.

Analyse stylistique, datation et typologie du moulin

L'examen des élévations nous donne quelques indices quant à la datation de la maçonnerie : les arcs brisés des passages d'eau sont attribuables à la période médiévale s'étendant du XIII^e au XV^e siècle. Autre élément plus certain que l'analyse stylistique, l'analyse dendrochronologie, c'est-à-dire la datation des bois, fut pratiquée en 1998 sur la demande de Daniel Prigent, archéologue départemental. Elle porta sur les pilotis qui soutiennent la partie nord du moulin, proposant des abatages postérieurs à 1388 et probablement des années 1400-1420⁷. La partie sud était donc déjà existante et a pu être bâtie au XIII^e siècle ou au cours du suivant.



Étage. Vue d'ensemble depuis le sud.

La comparaison des structures observées avec les sites de moulins médiévaux conservés, tels ceux d'Andé (Eure), sur la Seine, ou de Ballan-Miré (Indre-et-Loire), sur le Cher, ou avec l'iconographie des moulins détruits de Chalonnes-sur-Loire ou de Montjean, démontre qu'il s'agit d'un moulin pendu. Les deux passages d'eau abritaient deux roues suspendues par des « pendants » servant à régler leur hauteur en fonction du niveau de l'eau. Elles entraînaient deux paires de meules situées à l'étage du bâtiment. Les escaliers permettaient de descendre observer le niveau de l'eau pour régler les roues ou bien les réparer. Côté amont, une vanne, manœuvrable aussi grâce à un pendant, « l'esclotoire », situé côté amont servait à arrêter ou à faire démarrer le moulin.

Christian Cussonneau
Service régional de l'inventaire
DRAC Pays de la Loire

¹ Boutin (A), *Description archéologique de Champtoceaux*, *Bulletin de la Société archéologique de Nantes*, 1913.

² Paris, Arch. nat, 1334, livre 9, fol. 44 v^o.

³ Chantilly, Musée Condé, bibliothèque, Cabinet des Titres, Série F, Bretagne, 1-Châteaubriand et Anjou, carton 3, Champtoceaux.

⁴ Arch. dép. Maine-et-Loire, 1 Fi 3358.

⁵ Chantilly, Musée Condé, Bibliothèque, Cabinet des Titres, série F, carton 3.

⁶ Ibidem.

⁷ Champtoceaux (49), péage de Loire, « *Le Cul du Moulin* ». Lavier C. D'après DENDRON95 de G. Lambert. Laboratoire de Chrono-Écologie, avril 1998. UMR 6565 : CNRS/Université de Franche-Comté.

Bibliographie

- Boutin (A), *Description archéologique de Champtoceaux*, *Bulletin de la Société archéologique de Nantes*, 1913.
- Cussonneau (Christian) et Courant (Hugues), *Les sites de la meunerie hydraulique en Loire et dans la Maine, du XI^e au XIX^e siècle*, *Archives d'Anjou*, numéro spécial *La Loire et ses affluents*, t. IV, 2000, p. 7-45.

Sources

- Paris, A. N. : 1334, livre 9, fol. 44 v^o.
- Chantilly, Musée Condé, bibliothèque, Cabinet des Titres, Série F, Bretagne, 1-Châteaubriand et Anjou, carton 3, Champtoceaux.
- A. D. Maine-et-Loire : 1 Fi 3358

Dossier d'inventaire : C. Cussonneau,
Service régional de l'inventaire
Clichés B. Rousseau, service départemental
de l'inventaire

Éditeur : Conseil général de Maine-et-Loire
Directeur de la publication : D. Soulier
Responsable rédaction : V. Manase
Conception et réalisation : CAUE de
Maine-et-Loire
Impression : Imprimerie Setig-Palussière
Remerciements : M. S. Baufreron, F. Muel,
B. Pipon.
ISSN : 1630-8735 - Tirage : 2 000 exemplaires
Dépôt légal : septembre 2002.

Photo de couverture : *Face aval (ouest)*.



Anjou
CONSEIL GÉNÉRAL
DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE